

LES TEMPS MODERNES

ONT PUBLIÉ

69^e ANNÉE JUILLET-SEPTEMBRE 2014 N° 679

CLAUDE LANZMANN *Hamas : chantage et provocation*

LUC BOLTANSKI, ARNAUD ESQUERRE *La « collection », une forme
neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets*

GRÉGORY CORMANN *Sartre à Venise. L'homme qui allait vers le froid.
Sur La Reine Albemarle ou le dernier touriste (1951-1952)*

JACQUES LECARME *Sartre et Drieu : guerre des écrivains*

ISABELLE RABUT *Eileen Chang : Shanghai-Hong Kong,
métissage et mélancolie*

ANGEL PINO *Taiwan, la littérature des villages de garnison*

CLAIRE ANGELINI *M le Maudit de Fritz Lang, en son temps
et dans le nôtre*

MARGARET MANALE *Hermann Röchling : un baron de fer allemand
en Lorraine (1914-1944)*

CHRONIQUES

JEAN GEOFFROY *« C'est parfait ». Les silences de l'hôpital*
CLOTILDE LEGUIL *Les nouveaux ennemis de la psychanalyse
au XXI^e siècle*

MICHELINE B. SERVIN *D'Athènes à Avignon, à la recherche
du théâtre*

320 P.

680-681

OCTOBRE-
NOVEMBRE
2014

Les Temps Modernes

D'après photo © Chip Somodevilla/Getty Images Europe/Getty Images/AFP.

M 2692 - 680-681 - 28,00 €

Les Temps Modernes

FONDATEURS
Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir

DIRECTEUR
Claude Lanzmann

69^e ANNÉE OCTOBRE-DÉCEMBRE 2014 N^{OS} 680-681

LE GÉNOCIDE DES TUTSI 1994-2014

QUELLE HISTOIRE ? QUELLE MÉMOIRE ?



TM

CN



colonel Duval rapportées par Patrick de Saint-Exupéry : « Avant que l'on puisse intervenir à Bisesero, au moins 2000 autres réfugiés seront assassinés. » Et évoquant l'état-major :

« A eux, dit-il, de prendre une décision. Si on part là-haut protéger ces milliers de gens traqués comme des animaux, on s'engage d'un côté et on risque d'avoir toutes les milices et les autorités locales contre nous. Nous, on est prêts. Nous obéirons aux ordres. Mais sont-ils prêts à Paris⁹⁸ ? »

Autrement dit, les Tutsi de Bisesero n'ont pas été secourus par les Français parce que Paris ne voulait pas déplaire aux autorités rwandaises, organisatrices du génocide, qui restaient leurs alliées contre le FPR. En dépit de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et du mandat de l'ONU avec droit d'utiliser la force, les militaires français n'ont arrêté aucun assassin présumé.

Aujourd'hui, les églises de Mubuga et de Kibuye sont pimpantes comme si rien ne s'y était passé. Dans le monument de Bisesero, les ossements des martyrs attendent. Beaucoup de rescapés souffrent des séquelles de leurs blessures et du « trauma ». Ils vivent dans la pauvreté. Ils ne recherchent ni les honneurs ni la gloire. Ils attendent que justice leur soit rendue.

Jacques MOREL

98. Patrick de Saint-Exupéry, « Rwanda: les assassins racontent leurs massacres », *op. cit.*

Frédéric Debomy

LE GÉNOCIDE DES TUTSI ET LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

Comment la télévision française a-t-elle couvert, puis évoqué, le génocide des Tutsi du Rwanda ? Plus précisément, que nous disent les archives de la télévision du génocide et d'un hypothétique double génocide ? Le 16 juin 1994, dix semaines après qu'eut débuté le génocide des Tutsi perpétré par un pouvoir extrémiste hutu avec l'appui d'une importante partie de la population qu'il avait endoctrinée, le ministre des Affaires étrangères français Alain Juppé évoquait, dans le journal *Libération*, les génocides en cours au Rwanda sans que la télévision ne relève cet étonnant pluriel. Or quel autre génocide pouvait avoir lieu sinon un génocide de la population hutu par le Front patriotique rwandais (FPR), mouvement politique et armé composé en majorité de Tutsi, alors en guerre contre ceux qui organisaient le génocide des Tutsi¹ ?

Quels éléments d'information la télévision nous fournit-elle donc au sujet du génocide avéré et du génocide suggéré ? L'idée d'une symétrie entre les actes de deux camps a-t-elle été prégnante à la télévision ? Enfin, a-t-il existé une volonté de soutenir et de défendre

1. Le FPR est formé en 1987. Son bras armé, l'Armée patriotique rwandaise (APR), débute la guerre qui l'oppose au régime du Président hutu Juvénal Habyarimana le 1^{er} octobre 1990. Il faut préciser que le FPR ne considère pas les Hutu et les Tutsi comme deux ethnies différentes. A l'ethnicisation des identités — héritage de la colonisation allemande puis belge —, il oppose la rwandité. Jusqu'à l'arrivée des colons, en effet, « hutu » et « tutsi » désignaient des réalités sociales, et non des ethnies.

la politique de la France au Rwanda qui ait pu encourager — et de quelle façon ? — cette lecture « symétrique » des événements ?

Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons d'abord à l'ensemble des sujets relatifs au Rwanda réalisés par la télévision française entre le 6 avril, début du génocide, et le 22 août qui marque la fin de l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise. L'ensemble des propos tenus en plateau par les différents présentateurs de journaux télévisés, leurs chroniqueurs et leurs invités, seront également pris en compte.

Puis nous étudierons, dans un second temps, la façon dont le génocide a été évoqué à la télévision de 1995 à 2014, en nous limitant aux émissions programmées par les chaînes hertziennes².

CE QUE LA TÉLÉVISION FRANÇAISE NOUS APPREND

Le génocide des Tutsi

Si l'on souhaite interroger, sur la seule base des archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la réalité du génocide des Tutsi du Rwanda et poser l'hypothèse d'un second génocide, donc d'un double génocide, force est d'abord de constater que l'on dispose pour attester de la réalité du génocide des Tutsi d'un certain nombre d'images tournées par les équipes de la télévision française : images de personnes massacrées mais aussi images de barrages ou de miliciens. Les envoyés spéciaux, témoins directs, témoignent en outre de ce qu'ils voient. On peut ici citer Philippe Boisserie, envoyé spécial du journal télévisé de France 2, qui assiste début avril au massacre de civils tutsi à Kigali, ou Marine Jacquemin dont le témoignage atteste d'une certaine organisation dans l'exécution des massacres. Le 27 mai, la journaliste, de retour du Rwanda, répond aux questions du présentateur Jean-Pierre Pernaut sur le plateau du 13 heures de TF1 :

JEAN-PIERRE PERNAUT — Vous étiez du côté des forces gouvernementales. Vous étiez la seule équipe de télévision. Est-ce qu'on a le sentiment, quand on avance dans le Rwanda, de ce génocide dont on parle tant dans les médias ?

2. Soit TF1, France 2, France 3, France 5, Canal +, M6 et Arte.

MARINE JACQUEMIN — Oui. Tous les critères sont là. Si vous prenez la définition du génocide, c'est un crime commis dans l'intention de détruire un groupe humain, national, ethnique, racial ou religieux. Ethnique c'est sûr, c'est-à-dire qu'à chaque barrage ils vous arrêtent et nous en avons passé, en 48 heures, pratiquement 150. A chaque barrage vous devez montrer votre carte d'identité, sur laquelle est écrit très clairement Tutsi, Hutu ou un autre groupe ethnique [...]. Il y a eu tellement de massacres commis par les Hutu [...] C'est clair, net et précis, que les Hutu ont massacré sous l'influence de ces milices [...] Des gens qui sont armés de machettes, de grenades, et qui ont tué n'importe comment et salement tout ce qui bougeait côté tutsi. »

La réalité des massacres dans les régions sous contrôle du gouvernement intérimaire rwandais (GIR³) et des forces armées rwandaises (FAR) est attestée par un grand nombre d'autres témoins : expatriés français (évacués par les forces françaises de l'opération Amaryllis⁴) et belges, religieux expatriés et rwandais, Casques bleus, représentants d'organisations humanitaires, civils rwandais hutu ou tutsi (dont des tueurs et des rescapés), entre autres, s'accordent sur la réalité des massacres. Ils sont un certain nombre à préciser qui sont les assassins. Par exemple, le 11 avril au 20 heures de France 2, une Française qui va être évacuée témoigne de ce qu'elle a vu :

« Ils ont tué beaucoup de gens. C'est la Garde présidentielle surtout qui a commencé, les militaires, l'armée et les gendarmes. Il y avait beaucoup de civils aussi, ils ont tué énormément de gens. »

Est également précisé qui est tué. Ainsi, dès le 10 avril au 20 heures de TF1, une religieuse explique clairement qu'il s'agit

3. Ce gouvernement composé d'extrémistes est formé à l'ambassade de France en dehors de tout cadre légal le 8 avril 1994, soit deux jours après qu'un missile ait abattu l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana et que les extrémistes aient utilisé cet événement — dont ils portent peut-être la responsabilité — pour déclencher le génocide des Tutsi. Les *ultra* hutu désignèrent en effet le FPR comme étant l'auteur de l'attentat, l'ensemble des Tutsi rwandais étant supposés être ses complices. La responsabilité du FPR dans l'assassinat de Habyarimana, on le verra dans la suite de cet article, n'est pourtant pas établie.

4. Cette opération d'évacuation, en particulier des ressortissants français, se déroule du 8 au 14 avril 1994.

des Tutsi et on ne tardera pas à évoquer les libéraux hutu⁵. Enfin, un petit nombre de témoins évoque le caractère organisé des massacres. De telle sorte qu'une « très grande opération de désinformation un peu comme Timisoara », pour reprendre les mots du capitaine Paul Barril lors de sa prestation du 28 juin au 13 heures de France 2, paraît, sur la seule base des archives de la télévision française, fortement improbable⁶.

Les membres du GIR nient pourtant que les massacres aient été organisés. Mais le 27 juin au 20 heures de TF1, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Justin Mugenzi, s'exprime avec maladresse, évoquant des massacres « organisés [...] spontanément » :

« Les massacres qui ont eu lieu ont été des massacres organisés par la population spontanément. »

Et la journaliste insiste : « Tant que les milices existent, il y aura certainement des exactions. Vous comptez garder ces milices ? » Mugenzi, alors, se trahit :

« Les milices, il faut bien comprendre le sens dans lequel nous avons recruté. Le gouvernement a appelé la population à la résistance. C'est une résistance civile. »

On passe donc, s'agissant des massacres, d'une « réaction spontanée » de la population à un « appel à la résistance » lancé par le GIR à la population, et qui passe par le recrutement de « milices ».

Près d'un mois plus tôt, le 29 mai au 20 heures de TF1, le Premier ministre du GIR, Jean Kambanda, avait affirmé que « la population [devait] se défendre contre une agression venue

5. L'expression « Hutu modérés » est la plus communément utilisée. Nous souhaitons cependant garder une certaine distance avec cette expression qui laisse supposer qu'un Hutu ne saurait être « modéré » que par exception.

6. La Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme (FIDH), la Ligue française des droits de l'homme (LDH) et l'association Survie ont déposé une plainte contre l'ancien gendarme auprès du Tribunal de grande instance de Paris pour complicité de génocide. Il est notamment reproché à Paul Barril d'avoir contracté, le 28 mai 1994, un accord d'assistance de fourniture d'armes et de munitions et de formation et d'encadrement avec le Premier ministre du GIR, Jean Kambanda.

de l'extérieur, de l'Ouganda sous le pseudonyme de FPR » et ce, « bien entendu », par « tous les moyens »⁷.

Un second génocide ?

Si l'on s'intéresse maintenant à l'hypothèse d'un second génocide qui aurait été commis durant la même période par les forces du FPR dans les territoires sous leur contrôle, on ne relève qu'un petit nombre de sujets traitant d'exactions commises par ses troupes — la rigueur commandant d'écarter tout ce qui, sans plus de précision, attribue aux deux parties (définies comme le FPR et ses adversaires ou comme les « Tutsi » et les « Hutu ») des actes symétriques (massacres, tueries, génocide).

Reste donc un petit nombre de sujets, et il faut ici faire un premier constat : en aucun cas les journalistes français n'ont été eux-mêmes les témoins de massacres commis par le FPR — tandis que les journalistes présents dans la zone contrôlée par le GIR et les FAR avaient été frappés par l'ampleur de la tuerie. Ce sont donc les témoignages qu'ils ont recueillis qui servent d'appui à l'évocation de crimes commis par les troupes du FPR.

Revenons au témoignage de Marine Jacquemin du 27 mai au journal de 13 heures de TF1. Après avoir évoqué le génocide des Tutsi, elle évoque ce qui se passe dans la zone FPR :

« Maintenant côté FPR les premiers témoignages que nous avons font état également de massacres, je dirais, entre guillemets, un peu plus propres, puisqu'ils semblent massacrer avec des balles. »

Elle y revient le soir même, lors du 20 heures de TF1 :

« Bien sûr l'ampleur du massacre au début était due aux milices hutu guidées par ce qu'on appelle les escadrons de la mort

7. Le FPR est entré au Rwanda par le Nord, depuis l'Ouganda. Fred Rwigema et Paul Kagame, ses deux dirigeants successifs, ont grandi dans ce pays et occupé de hautes fonctions dans l'armée ougandaise. Dès lors, la guerre qui oppose le FPR au régime de Juvénal Habyarimana à partir de l'année 1990 est perçue, ou du moins présentée, par certains acteurs et commentateurs de ce dossier comme une agression extérieure plutôt que comme une guerre civile.

du réseau zéro, et ces miliciens encadraient des paysans peu cultivés et qui pensaient être en danger de mort, donc qui tuaient avec tout ce qu'ils avaient sous la main, des machettes. Côté FPR, c'est différent. On fusille. On fusille et tous les témoignages convergent pour dire que côté FPR aujourd'hui on fusille. »

Si « tous les témoignages convergent pour dire que côté FPR aujourd'hui on fusille », la journaliste n'apporte aucune précision sur l'ampleur des fusillades dont il est question, alors qu'elle avait été frappée de l'ampleur des massacres dans la zone sous contrôle du GIR et des FAR. Il y a donc une forme d'équivalence, une presque symétrie, établie par Marine Jacquemin entre les actes des uns et des autres, mais qui repose en partie sur le fait que la journaliste n'a pas été en mesure de constater par elle-même, dans la zone sous contrôle du FPR, l'ampleur des crimes dont il est question.

Il existe cependant d'autres témoignages. Il y en a d'abord un certain nombre que les journalistes eux-mêmes mettent en doute pour d'évidentes raisons : les témoignages de soldats des FAR. Reste une demi-douzaine de sujets attestant de crimes commis par le FPR à l'encontre de la population civile. Il y a notamment le sujet du 8 juillet au 13 heures de TF1 : « Des témoins nous ont dit que le FPR a battu des paysans à mort. » Celui du 6 août au 20 heures de TF1 :

« Au Rwanda, près de 3 000 Hutu, qui avaient décidé de rentrer dans leur région d'origine sous contrôle de la nouvelle administration tutsi, ont déjà fait demi-tour et ont regagné la zone humanitaire contrôlée par l'armée française. Nombre d'entre eux font état d'exactions commises par le FPR. Certains ont échappé de justesse à la mort. »

Et enfin, celui du 12 août au 13 heures de France 2 : une femme témoigne du massacre de ses parents, dont elle dit qu'ils n'avaient pas participé au génocide. La plausibilité de ces témoignages est renforcée par le fait que, pour le 8 juillet, la journaliste auteure du sujet affirme avoir vu un rescapé gravement blessé (cela semble corroborer les faits); pour le 6 août qu'il s'agissait de Hutu qui n'étaient apparemment pas atteints de paranoïa vis-à-vis du FPR puisqu'ils avaient décidé de rentrer au pays; et pour le 12 août, qu'il s'agit d'une personne qui reconnaît les massacres des Tutsi.

Il demeure cependant impossible, sur la base de ces archives, de mesurer la fréquence des crimes qui auraient été commis par le

FPR — tandis que l'ampleur du génocide des Tutsi a frappé de nombreux témoins, et en premier lieu les journalistes. Rien n'induit enfin qu'ils aient eu un caractère systématique et planifié : rien n'atteste, *in fine*, de la réalité d'un second génocide.

CE QUE LA TÉLÉVISION FRANÇAISE COMPREND ET DONNE À COMPRENDRE

Au mois d'avril : un conflit « interethnique »

L'idée d'une symétrie entre les intentions et les actes du FPR et de ses adversaires est donc peu étayée par les éléments d'information réunis sur la période du 6 avril au 22 août par les journalistes de télévision. Dès lors, comment l'interprétation « symétrique » des événements a-t-elle pu dominer si longtemps? Cette lecture des événements, qui suppose une nécessaire symétrie entre les intentions et les actes de deux camps, a effectivement été très prégnante.

Ainsi, dès le mois d'avril, le décalage est perceptible entre ce que les journalistes semblent en mesure d'établir et le commentaire qu'ils font des événements. Car nous l'avons vu : très tôt, un certain nombre de choses ont été dites. Elles ne correspondent cependant pas à la tonalité dominante dans la présentation des faits en ce mois d'avril. Mais elles apparaissent néanmoins, laissant imaginer qu'une autre information aurait pu être possible. Il est ainsi établi :

- Qu'il y a des massacres, et pas seulement des combats.
- Qu'il y a une chasse aux Tutsi, et que ce sont les Tutsi en particulier qui sont ciblés par les tueurs; qu'il y a d'autres victimes politiques, cibles des mêmes tueurs.
- Qu'au nombre des tueurs figurent la Garde présidentielle, les FAR et des civils.
- Qu'on peut émettre l'hypothèse que les civils qui tuent ne le font pas indépendamment de tout contrôle, et ensuite l'affirmer.
- Le fait que les massacres ne sont pas dus au FPR.

La présentation des faits est pourtant caractérisée au mois d'avril par une certaine perception du continent noir qui veut que les conflits africains soient « interethniques » plutôt que politiques. Ainsi, le 12 avril au 20 heures de France 2, on a ce commentaire :

« Le Rwanda semble promis à un avenir de plus en plus commun en Afrique : le chaos. » La principale explication des événements que propose la télévision en ce mois d'avril est donc celle d'une haine des peuples, d'une « guerre civile interethnique », selon le 13 heures du 11 avril de TF1.

Parmi de nombreux exemples : « Tutsi et Hutu n'ont qu'un objectif : liquider totalement l'autre⁸ » ; « Guerre tribale avant tout⁹ » ; « Les corps qui jonchent le sol témoignent de la violence qui régit les rapports entre Tutsi et Hutu¹⁰ ». Cette lecture empêche évidemment de percevoir la réalité du génocide : « Hutu et Tutsi continuent le massacre comme si la vingtaine de milliers de morts dont parlent les témoins n'était pas suffisante¹¹. » Ou : « Des violences ethniques entre la majorité hutu et la minorité tutsi qui ont fait en une semaine des milliers de morts et de blessés¹². » Le problème ne réside pas dans la mise en œuvre d'une extermination programmée, mais dans le fait que le pays, particulièrement après le départ des Occidentaux, est « livré à lui-même¹³ » et donc « aux combats, aux massacres, au pillage¹⁴ ».

Le mot « génocide » est cependant apparu le 18 avril en référence aux informations du Comité international de la Croix-Rouge :

« La chronique d'un génocide annoncé continue sous nos yeux tandis que chaque Rwandais sait aujourd'hui qu'il est un mort en sursis¹⁵. »

Mais le mot n'est pas expliqué et semble n'être pas compris de ceux qui font l'information. On verra que le mot « génocide » sera longtemps compris — ou du moins utilisé — comme un simple synonyme de « massacres ». A la fin avril, la réalité d'un génocide ne s'est donc pas imposée.

8. TF1, 7 avril, 20 heures.

9. France 2, 8 avril, 20 heures.

10. France 2, 16 avril, 20 heures.

11. France 2, 16 avril, 20 heures.

12. France 2, 16 avril, 13 heures.

13. Par exemple le 18 avril au 20 heures de TF1.

14. TF1, 14 avril, TF1 Matin.

15. TF1, 18 avril, 20 heures.

De la guerre au génocide : recul de l'interprétation «symétrique»

On observe ensuite une évolution dans la présentation des faits. On passe progressivement de l'affrontement de deux peuples à celui de belligérants mieux identifiés. On parle moins de l'affrontement des « Hutu » et des « Tutsi » que de celui du FPR et de ses adversaires : on évoque moins les « ethnies », et davantage les formations politiques et militaires. Mais la difficulté à distinguer guerre et massacres demeure, d'où il résulte que les massacres seraient les conséquences de la guerre :

« De violents affrontements. Le mouvement rebelle du Front patriotique rwandais resserre chaque jour son étau autour de la capitale. Un peu partout des images de morts. Des rebelles, des gouvernementaux, des innocents aussi. Ici [...] les victimes sont tutsi, ailleurs elles sont hutu. Ce sont les civils, encore et toujours, qui paient le prix de ces combats ethniques¹⁶. »

Ou : « Cinq semaines de violents combats entre les rebelles du Front patriotique et les forces gouvernementales ont fait près de 200 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés¹⁷. »

Et encore : « La guerre entre les forces tutsi du FPR [...] et ces milices hutu qui se sont armées et qui multiplient elles aussi les exactions. La guerre avec son cortège d'exécutions sommaires¹⁸. »

On note cependant en parallèle un progrès dans la perception des faits. Un sujet du 20 heures de France 2 du 11 mai précise :

« [...] la guerre ici n'a jamais été entre les deux ethnies hutu et tutsi. La guerre ici oppose les démocrates aux dictateurs qui ont commis ces massacres que vous voyez. »

L'idée qu'il s'agit d'un « massacre soigneusement organisé¹⁹ » et que ce sont « essentiellement des Tutsi²⁰ » qui en sont les victimes progresse passée la première dizaine de mai. Le 14 mai au

16. France 2, 7 mai, Le journal de la nuit.

17. France 2, 12 mai, Le journal de la nuit.

18. France 2, 13 mai, Le journal de la nuit.

19. TF1, 11 mai, 20 heures.

20. France 2, 14 mai, 13 heures.

20 heures de France 2, Bernard Kouchner emploie, le premier à la télévision, le mot « génocide » en expliquant le choix de ce mot²¹ :

« Employer le mot de génocide n'est pas mon habitude, mais ces gens ont été tués pour ce qu'ils étaient, pas pour ce qu'ils ont fait. Et donc ça c'est la définition du génocide. »

La véritable rupture se produit à la mi-mai. C'est à ce moment que la réalité du génocide s'impose avec les interventions successives de Jean-Hervé Bradol et de Bernard Kouchner sur le plateau du 20 heures de TF1 les 16 et 18 mai. Avec l'intervention de Jean-Hervé Bradol, de Médecins sans Frontières, on assiste à l'une des premières présentations un tant soit peu complètes de ce qui se passe, assortie d'une violente mise en cause du rôle de la France. Certaines choses qui avaient pu être dites ici et là (et contredites parfois par d'autres informations) sont ici rassemblées, et l'on comprend :

- 1) qui tue : « le courant le plus extrémiste de l'armée », « les bourreaux de Kigali et de Butare », « financés, entraînés et armés par la France » ;
- 2) qui est tué : « la partie de la population qui est suspectée d'être hostile au courant le plus extrémiste de l'armée » ;
- 3) pourquoi : « il y a un conflit politique au Rwanda. Il y a une lutte féroce pour le pouvoir et les victimes sont dues à ce conflit politique ».

Guerre et massacres sont alors distingués. Jean-Hervé Bradol parle d'une « politique délibérée, systématique, planifiée d'extermination », d'un « massacre planifié de très très grande ampleur » et répond par l'affirmative lorsque Patrick Poivre d'Arvor, présentateur du journal, lui demande : « C'est vraiment le génocide absolu ? » En outre, Bradol se montre très critique du travail des médias :

« Qu'on arrête de nous décrire le Rwanda comme des tribus en train de se massacrer. Je pense que cette présentation n'est pas tout à fait anodine. Le rôle de la France [...], les responsabilités de la France sont particulièrement écrasants. Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée, systématique, d'extermination sont financés, entraînés et

21. Bernard Kouchner n'occupe alors aucune fonction ministérielle.

armés par la France. Et ça c'est quelque chose qui ne transparait absolument pas en ce moment. »

Jean-Hervé Bradol fait ainsi l'hypothèse d'une relation entre l'absence de perception du rôle de la France dans les événements et la présentation « symétrique » de ceux-ci. La France, donc, est mise en accusation le 16 mai.

On peut observer de possibles conséquences de cette intervention. Ainsi, dès le 18 mai, l'activisme français (notamment humanitaire) se fait visible à la télévision et les premières accusations précises à l'encontre du FPR — son implication dans des massacres — se font jour. De plus, on assiste les 25 et 29 mai aux premières remises en cause de la réalité du génocide avec les propos tenus par des soldats des FAR et par le Premier ministre du GIR, Jean Kambanda. Il faut cependant noter que les sujets gardent une certaine distance avec ces dires.

On observe par contre un premier exemple de vraie partialité de la télévision s'illustrant dans la défense de l'action française au Rwanda avec l'intervention de Régis Faucon — spécialiste des questions internationales à TF1 — le 26 mai au 20 heures de TF1. Celui-ci semble désireux de noyer le poisson :

« Oui alors vous savez, Patrick, ce sont des accusations gravissimes portées contre la France et des accusations que François Mitterrand et Edouard Balladur accepteraient assez mal comme on l'imagine. La France a-t-elle sa part de responsabilité? Je dirais "oui, mais". Oui parce que je dirais qu'au Rwanda même elle a trop longtemps soutenu, y compris militairement, un régime dont on connaissait la politique tribale. Oui aussi parce que dans sa politique africaine la France a trop souvent accepté des interlocuteurs assez peu fréquentables, et ce au nom d'une certaine continuité. C'est un peu si vous voulez la politique du moindre mal. Ça pourrait certes être mieux, mais ça pourrait aussi être pire. Mais c'est vrai aussi que la marge de manœuvre de la France est très étroite. Si elle ne fait rien à ce moment-là on dit qu'elle abdique ses responsabilités, si elle agit on parle d'ingérence. Mais je crois qu'il faut savoir aussi que l'Afrique est également un continent à part où il est difficile de juger selon nos critères à nous Occidentaux. La France, qui s'est toujours vantée d'être le principal pays occidental aidant encore massivement l'Afrique sur le plan économique, recueille finalement là les fruits empoisonnés de dizaines d'années de relations douteuses. Mais, vous savez, l'Afrique

c'est le continent de toutes les violences, il y a même des conflits dont on ne parle plus, mais c'est bien sûr l'ampleur de l'abominable massacre rwandais qui met à nouveau cruellement en lumière ce qu'on appellera pudiquement les ambiguïtés de la politique française. »

De façon globale, si l'interprétation « symétrique » des événements n'a pas totalement disparu²², l'information est globalement de meilleure qualité, démontrant que la réalité du génocide est désormais bien établie²³.

L'annonce de l'opération Turquoise et le recul du sens critique

Le 15 juin, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, annonce que « la France serait prête à monter, avec ses principaux partenaires européens et africains, une intervention sur le terrain visant à protéger les groupes menacés d'extermination²⁴ ». Et le lendemain, au 13 heures de TF1, le présentateur nous informe que « dans le quotidien *Libération*, ce matin, Alain Juppé estime que les responsables des génocides au Rwanda devraient être jugés un jour. Il en appelle encore une fois à la Communauté internationale²⁵ ». Les groupes, les génocides. Et non pas le génocide d'un groupe : les Tutsi du Rwanda. La thèse du double génocide apparaît donc — à la télévision, mais en référence à la presse écrite²⁶ — simultanément à l'annonce faite par la France de mettre sur pied l'opération Turquoise. Personne à la télévision ne semble relever

22. Certains sujets en témoignent encore, par exemple celui du 8 juin au journal du matin de TF1 qui évoque « une guerre toujours plus meurtrière. Selon diverses sources humanitaires, les massacres, véritable génocide interethnique, auraient fait entre 200 000 et 500 000 morts depuis le 6 avril au Rwanda ».

23. Sur France 2 en particulier, l'interprétation « tribale » a reculé plus encore que l'interprétation simplement « symétrique ».

24. France 3, 15 juin, *Le Soir*. J'insiste sur le pluriel : les groupes.

25. Ici aussi j'insiste sur le pluriel : des génocides.

26. Dans *Libération*, le 16 juin 1994, Alain Juppé écrit d'abord : « Il faut parler de génocide, car il y a bien volonté délibérée des milices actives, dans les zones gouvernementales, d'abattre les Tutsi, hommes, femmes, enfants, blessés, religieux, en raison de leur seule origine ethnique. » Mais plus loin, il ajoute : « La France [...] exige que les responsables de ces génocides soient jugés » — laissant entendre qu'il y a plus d'un génocide.

ce pluriel, « des génocides » — ni le 16 juin ni les jours qui suivent —, peut-être parce que l'idée de symétrie, s'agissant des conflits africains, paraît naturelle à ceux qui font l'information, comme nous avons déjà pu le constater.

L'annonce du projet français a pour effet de relancer la polémique sur le rôle de la France au Rwanda : malgré l'intervention de Jean-Hervé Bradol le 16 mai sur TF1, celle-ci s'était rapidement éteinte. Dans un premier temps — en somme de l'annonce du projet au début de l'opération — le ton de la télévision ne se montre pas nécessairement complaisant avec la France. Le fait que l'opération Turquoise « suscite [...] de nombreuses interrogations²⁷ » n'est pas passé sous silence. On connaîtra les positions du FPR et de l'Organisation de l'unité africaine (« Les Etats africains disent non à une intervention directe de l'armée française sur le terrain », France 2, 22 juin, 13 heures), on apprendra que l'accueil de la proposition française au Conseil de sécurité de l'ONU « semble quand même assez mitigé²⁸ », que l'Ouganda doute du caractère humanitaire de l'opération²⁹ et qu'il en est de même des représentants de Médecins du Monde et de Médecins sans Frontières. Un sujet du 13 heures de TF1 du 20 juin (certes isolé) note même que la France « se décide à intervenir au moment même où le FPR est en passe de prendre le pouvoir par les armes ».

Mais on constate en parallèle que s'organise à la télévision un soutien à l'initiative française. On en a des exemples dès l'annonce par Alain Juppé de la volonté française de mettre sur pied l'opération Turquoise :

« Pas d'écho du côté des partenaires européens et africains de la France aux propos tenus hier par Alain Juppé [...]. Alain Juppé voulait donc ainsi réveiller la Communauté internationale. C'est que sur le terrain, malgré le cessez-le-feu annoncé hier, les exactions se poursuivent. »

Puis : « En déclarant hier que la France était prête à monter une opération avec des Européens et des Africains pour arrêter ces atrocités, Alain Juppé veut mettre la Communauté internationale au pied du mur. Mais malgré ces images terribles, malgré

27. France 2, 21 juin, 13 heures.

28. TF1, 21 juin, 13 heures notamment.

29. TF1, 21 juin, TF1 Matin.

l'horreur du massacre de quarante enfants, l'appel est resté sans réponse. Pour tous, il est urgent d'attendre. »³⁰

Aux alentours du 22 juin, date du déclenchement de l'opération Turquoise, ce soutien est devenu évident. Ainsi, le 20 heures de TF1 du 24 juin reflète bien ce qui se passe. On a certes un sujet sur les réticences des ONG. Philippe Biberson, président de Médecins sans Frontières déclare :

« S'ils arrivent véritablement à arrêter les massacres, s'ils arrivent à mettre hors d'état de nuire les gens qui, depuis plus de dix semaines, ont organisé ce génocide, à ce moment-là ils auront rempli leur mission. »

Bernard Granjon, président de Médecins du Monde :

« Si je leur disais quelque chose, ce serait, dans leurs actes et dans leurs discours, de se démarquer complètement du passé, de dire que les assassins, que nous avons quand même soutenus et que nous soutenons peut-être encore, se doivent d'être localisés, d'être arrêtés, d'être jugés, d'être condamnés, et qu'il faut que la politique française change dans ce pays et dans d'autres pays aussi d'Afrique. »

Mais on entend aussi et surtout une présentatrice, Claire Chazal, qui nous incite à « bien comprendre » :

« [...] Leur mission, on l'a bien compris, est une mission purement humanitaire... »

Et plus loin : « On l'a bien compris, la mission française est donc purement humanitaire. »

Pour assurer cette « bonne compréhension », un reportage est diffusé qui s'appuie sur tout ce qu'il y a de matériel médical dans un avion Antonov pour attester du caractère humanitaire de l'opération. Un autre rappelle que l'armée française est très bonne dans les missions « militaro-humanitaires ». Enfin, lorsque Claire Chazal évoque les réticences de pays africains à l'égard d'une opération dont ils soupçonnent qu'elle soit « un soutien à la majorité hutu », on a ce commentaire de son chroniqueur Régis Faucon qui résume bien la tonalité du journal :

30. TF1, 16 juin, 13 heures.

« [...] Oui je crois qu'on a suffisamment dit combien l'action de la France était courageuse [...]. »

Cet abandon progressif de sens critique à l'égard de l'action de la France au Rwanda qui caractérise à partir d'un certain moment l'information télévisée est encore illustré, dans ce même journal, par cette affirmation qu'« au-delà des polémiques plus ou moins justifiées sur l'opération Turquoise, des objectifs plus ou moins avoués, l'initiative française, même tardive, aura eu au moins cet intérêt : sauver ces milliers de vie, un point qui ne se discute pas ». En somme, tout questionnement relatif aux véritables motifs de Turquoise est de peu d'importance.

Politiques et militaires français à la télévision

La télévision, donc, relaie sans distance critique le discours officiel français et va même jusqu'à l'appuyer³¹. Dès lors, il est intéressant de voir ce que disent les responsables politiques et militaires français et de tenter d'en mesurer l'influence sur le traitement de l'information. La constante dans le discours officiel français, depuis le début du génocide et les premières interventions du ministre de la Coopération, Michel Roussin, c'est la revendication de neutralité. Cependant, Alain Juppé est bien obligé de répondre aux accusations formulées. Il le fait le 19 juin au 20 heures de TF1, précisant qu'on lit dans la presse

« [...] un monceau d'inexactitudes sur ce qui s'est passé depuis quelques années. On reproche à la France d'avoir soutenu le Président Habyarimana comme s'il était responsable de ce qui se passe aujourd'hui. Je voudrais simplement rappeler un élément tout à fait factuel, c'est qu'il est mort. Il a été assassiné. Les coupables, ce sont donc les extrémistes, auxquels il était arrivé à imposer les accords d'Arusha de juillet 1993, salués par tout le monde comme des accords de réconciliation, y compris par le FPR. Donc je pense que ce procès d'intention intenté à la France, qui aurait été coupable directement ou indirectement de ce qui se passe, est insupportable et ne correspond en aucune manière à la réalité. »

31. Certains sujets faisant cependant exception.

Les responsables des massacres sont donc les « extrémistes » que contenait Habyarimana, homme de paix encouragé par les Français. Juppé poursuit :

« Tout au long de l'année 93 [...] nous avons petit à petit amené le processus d'Arusha de réconciliation, en juillet 1993, ensuite il y a eu des soldats français qui ont préparé l'arrivée du FPR, on l'a oublié, à Kigali au sein du gouvernement. Et tout ceci semblait fonctionner, la réconciliation était en cours, le partage du pouvoir se faisait. Il y a eu cet assassinat, il y a deux mois environ qui a tout détraqué. »

Voilà qui éclaire sans doute la déclaration ultérieure d'Alain Juppé du 8 juillet au 20 heures de France 2, lorsque, au sortir d'une réunion de représentants d'ONG auxquels il demande de prendre part à l'opération Turquoise, il évoque sans plus de précision les « divergences d'appréciation sur le contexte politique général ». Car présenter l'attentat comme ce qui explique les massacres, c'est faire abstraction de la planification de ceux-ci : c'est substituer à la réalité du génocide une autre version de l'Histoire. Alain Juppé précède donc Paul Barril dans l'affirmation que les responsables de l'attentat « sont les responsables du génocide³² ».

Le général Jean-Claude Lafourcade, en charge de l'opération Turquoise, exonère quant à lui les FAR de toute responsabilité dans les massacres³³.

« Nous allons [...] protéger les populations, pas contre le FPR ni contre les FAR, vous en convenez, mais contre les bandes un petit peu désorganisées qui, à la suite des malheureux événements qui ont eu lieu dans ce pays, causent des gros problèmes pour [...] les populations³⁴. »

Au vu de ses déclarations, le caractère organisé des massacres n'est pas manifeste :

« Mon mandat, c'est d'arrêter les massacres, en employant la force si nécessaire contre les trublions qui ont commis toutes les exactions que vous connaissez³⁵. »

32. Paul Barril, France 2, 28 juin, 13 heures.

33. Jean-Claude Lafourcade a publié, en 2010, un livre aux éditions Perrin, *Opération Turquoise : Rwanda 1994*.

34. TF1, 24 juin, 13 heures. Remarquons le « vous en convenez ».

35. TF1, 26 juin, 20 heures.

Ou encore : « [...] des jeunes désorganisés en petites bandes qui se vengent peut-être des situations précédentes³⁶. »

« Nous interdisons à tout élément armé quel qu'il soit, qui sont souvent de jeunes déserteurs ou miliciens qui essaient de commettre quelques exactions ou quelques pillages sur les populations », de pénétrer dans la zone humanitaire sûre mise en place par l'armée française³⁷. Responsables du GIR et des FAR mis à part, ce sont donc les officiels français qui sont à la télévision française les porteurs d'un projet de réécriture de l'histoire du génocide. Dans quelle mesure ces discours influent-ils sur le traitement de l'information, une fois l'opération Turquoise enclenchée ?

Neutralité et symétrie

L'intervention française est initialement justifiée par le rappel du génocide des Tutsi. Ainsi, le présentateur du 13 heures de TF1, Jean-Pierre Pernaut, rappelle le 23 juin « à quel point la situation est catastrophique au Rwanda [...] Un véritable génocide depuis plusieurs mois », en complément d'un développement de Régis Faucon précisant que les Tutsi sont ceux qu'il s'agit de sauver. Mais, rapidement, on observe une évolution. Il est difficile de faire la synthèse d'une information extrêmement contrastée, mais on remarque qu'une fois l'opération Turquoise enclenchée, on assiste vite à un retour de l'interprétation « symétrique » dans la lecture des événements, accompagné de nouveaux sujets sur la responsabilité du FPR dans des massacres. L'information délivrée par la télévision est de nouveau confuse et contradictoire, et pose la question d'une influence de la « France officielle » sur la lecture des événements, même si cela peut ne pas être la seule explication.

Pour Régis Faucon qui évoquait le 23 juin au 13 heures de TF1 « l'ethnie [qu'on] se propose de sauver » pour parler des Tutsi, il s'agit le 26 juin³⁸ de protéger « prioritairement les Tutsi qui ont été les principales victimes de ces massacres, mais dans certains camps

36. France 2, 26 juin, 20 heures. Les « situations précédentes » ont de quoi laisser songeur. Quelle lecture le général Lafourcade fait-il de la situation ?

37. TF1, 26 juillet, 20 heures.

38. Au 20 heures de TF1.

il y a aussi des Hutu, des Hutu très particuliers qui auraient participé aux massacres [...]. Les Français eux sont ici pour protéger tous les survivants de cet effroyable génocide ». La revendication de neutralité française incite de fait à une lecture « symétrique » des événements, comme l'illustre ce propos d'Alain Juppé du 5 juillet au 13 heures de TF1 :

« Peut-on imaginer que les troupes françaises de l'opération Turquoise, qui sont dans une zone bien connue, laissent massacrer sous leurs yeux des hommes et des enfants ? Non. S'il y a des troupes, je le répète, quelles qu'elles soient, qui viennent s'attaquer à des groupes isolés actuellement terrorisés, aux camps de réfugiés, nous ne laisserons pas faire, ça c'est exact³⁹. »

Ce qui s'impose, c'est cette affirmation de la neutralité de Turquoise. Les sujets critiques à l'égard de l'opération finissent quasiment par disparaître, un temps réanimés par l'instauration par l'armée française d'une zone humanitaire sûre (mais la télévision à cette occasion relaie davantage les critiques qu'elle ne s'interroge elle-même). Et cette idée désormais admise d'une neutralité de Turquoise prépare le terrain à un renversement.

Du génocide au choléra

Ce qui va infléchir le traitement de l'information de façon nette, c'est l'exode massif de populations rwandaises (essentiellement hutu) vers le Zaïre à la mi-juillet⁴⁰ et l'activisme médiatisé de l'armée française face à l'épidémie de choléra qui se déclenche, suite à cet exode, dans les camps de réfugiés.

« Tout se passe — nous dit le ministre délégué à la Santé, Philippe Douste-Blazy, le 23 juillet au 20 heures de France 2 — comme si, après le génocide des machettes et le génocide des Kalachnikov, il faut maintenant que cette population échappe au génocide du choléra. »

39. J'insiste sur le « quelles qu'elles soient ».

40. Le 4 juillet, le FPR prend le contrôle de Kigali et Butare. Pour ne pas fuir seuls, les responsables du génocide incitent la population hutu à prendre le chemin de l'exil. Le 19 juillet, un nouveau gouvernement est mis en place par le FPR.

Rapidement on assiste à un véritable changement de perspective : les véritables victimes de « ce drame sans précédent⁴¹ » semblent bien être les réfugiés. Et leurs sauveurs, ce sont les soldats français. Dès lors, il n'existe plus de tolérance pour les appréciations négatives sur le rôle de la France au Rwanda. Les ONG humanitaires, pour ne s'être « pas précipitées⁴² », ont droit à plus d'un sermon. Les responsables français, sans être repris ni contestés, peuvent laisser entendre que l'opération Turquoise avait été déclenchée pour venir au secours des réfugiés. Les réfugiés sont les « pures victimes » qui ont fait oublier les victimes du génocide. Les soldats français sont leurs sauveurs. C'est sans doute cette évolution du regard qui explique la complaisance envers les FAR, « armée des ombres qui ne parle même plus de reconquête⁴³ », dans certains sujets et la sous-estimation du danger représenté par la présence des génocidaires dans les camps. Car trop souligner ce danger reviendrait à relativiser la réussite de l'opération Turquoise, qui exalte le sentiment national. Le premier ministre Edouard Balladur incite d'ailleurs à ne pas gâcher ce beau moment d'autocélébration :

« Les moments où on peut tous ensemble être fiers de son pays ne sont pas tellement fréquents⁴⁴. »

Lorsque le nouveau gouvernement rwandais, constitué des membres du FPR, souligne le danger représenté par la présence d'extrémistes dans les camps, il est soupçonné de vouloir pratiquer l'épuration ethnique. C'est ce qu'illustre l'adresse du présentateur Etienne Leenhardt au nouveau ministre des Affaires étrangères rwandais, Jean-Marie Ndagijimana, le 22 juillet 1994 au 20 heures de France 2 :

« On rapporte, Monsieur le Ministre, que des tracts ont circulé dans les camps de réfugiés disant que seuls les analphabètes par exemple pourraient rentrer chez eux, que vous ne vouliez pas d'une certaine catégorie de la population et que l'on continuerait finalement à jouer de cette épuration ethnique. »

41. Philippe Douste-Blazy, France 3, 19 juillet, Soir.

42. France 2, 24 août, 13 heures.

43. France 2, 19 juillet, 20 heures.

44. France 2, 31 juillet, 20 heures.

La télévision française reprend ici la propagande des extrémistes. Quant à Jean-Claude Lafourcade, il assure que le problème ne se pose pas :

« Avec les FAR nous avons appliqué à l'intérieur de la zone humanitaire la réglementation prévue dans cette zone, c'est-à-dire qu'aucun élément armé n'y a circulé. Nous avons désarmé les gens qui s'y trouvaient. Concernant les soldats FAR dont vous avez parlé dans votre reportage, qui sont réfugiés au Zaïre, je dirais que ce sont finalement actuellement des réfugiés un peu comme les autres. Ils se sont regroupés avec leurs familles et ils ne sont pas en état de combattre d'autant plus que les Zaïrois ont ramassé toutes les armes, et je peux dire qu'il n'y a aucune arme actuellement avec les soldats des FAR réfugiés au Zaïre⁴⁵. »

Les responsables français, qui n'ont jamais émis de critiques à l'encontre des responsables du génocide (bien qu'ils y aient été incités plusieurs fois par les représentants des ONG françaises), peuvent enfin se montrer exigeants à l'encontre du nouveau gouvernement rwandais dont ils attendent « qu'il fasse le geste qu'il doit faire pour rassurer la population⁴⁶ ». Alain Juppé est de ceux-là :

« Quand nous sommes allés au Rwanda, il y avait la guerre. Nous y sommes allés pour protéger les populations contre des massacres, d'où qu'ils viennent d'ailleurs. Aujourd'hui les combats ont cessé, il y a un gouvernement à Kigali. Certains grands pays occidentaux lui trouvent d'ailleurs de grands mérites. Eh bien c'est à lui de faire ses preuves, de rassurer les populations, de montrer qu'il est capable d'assurer la sécurité sur l'ensemble de son territoire⁴⁷. »

Le génocide a presque été oublié. Il n'y a plus que des victimes (les réfugiés), des sauveurs (l'armée française) et un nouveau

45. TF1, 26 juillet, 20 heures.

46. Edouard Balladur, France 3, 14 août, Soir.

47. France 2, 19 août, 20 heures. Notons, outre le « d'où qu'ils viennent, l'allusion à « certains grands pays occidentaux ». L'idée qu'il y ait eu l'Ouganda derrière le FPR et les Etats-Unis derrière l'Ouganda semble ancrée dans l'esprit de différents responsables français. Elle reflète sans doute une faible prise en compte des enjeux propres au Rwanda et l'obsession d'une rivalité avec le monde anglo-saxon.

régime rwandais qui, quoique étranger au génocide, est soupçonné de vouloir pratiquer une épuration ethnique. Trois périodes ont donc caractérisé la couverture des événements du Rwanda entre le 6 avril et le 22 août :

— Un premier temps où la télévision, mal préparée (le pays est mal connu, les journalistes sont relativement ignorants, la difficulté à aller sur le terrain est réelle), peine à se défaire de ses préjugés sur les conflits africains et à percevoir la réalité du génocide.

— Un second temps où la perception des faits se stabilise : la correspondance entre ce que les journalistes constatent et leur compréhension des faits est désormais plus nette.

— Un dernier temps enfin qui correspond au déroulement de l'opération Turquoise et qui voit s'opérer un net recul dans la qualité de l'information — malgré quelques contre-exemples.

Tout se passe en définitive comme si la défense de l'action française au Rwanda entraînait une révision de la réalité du génocide, comme si la revendication française de neutralité s'articulait mieux avec l'idée d'une symétrie dans les intentions et les actes de deux camps qu'avec l'idée d'une extermination programmée. Les responsables français sont, on l'a vu, les principaux artisans — avec le capitaine Paul Barril — d'une réécriture, en temps réel, de l'histoire du génocide sur la période que couvre l'opération Turquoise. Dans ces conditions, le propos du lieutenant-colonel Jacques Hogard relevé par la Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France au Rwanda, évoquant le fait que l'armée française ait su « renverser la tendance de l'opinion publique mondiale » en faisant appel aux « vieilles recettes » que sont « l'intégration de la manœuvre médiatique » par la « "gestion" des journalistes », est évidemment troublant⁴⁸.

48. Laure Coret et François-Xavier Verschave, *L'horreur qui nous prend au visage. L'Etat français et le génocide* (Rapport de la Commission d'enquête citoyenne), Karthala, 2005. Jacques Hogard a été en charge du détachement Sud de l'opération Turquoise à partir du 30 juin 1994. Il a publié, en 2005, un livre aux éditions Hugo Doc, *Les Larmes de l'honneur : 60 jours dans la tourmente du Rwanda*.

LA MÉMOIRE DU GÉNOCIDE À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE, 1995 À 2014

La France et le génocide : après 1994, une télévision rarement complaisante

L'évocation du génocide des Tutsi du Rwanda à la télévision française s'accompagne souvent, durant les vingt années qui suivent cet événement, d'une évocation du rôle de la France dans ce dossier. Différents événements remettent en effet cette question à l'ordre du jour, tels que la mise sur pied d'une mission d'information parlementaire sur la politique de la France au Rwanda avant et pendant le génocide, les commémorations des dixième et vingtième anniversaires du génocide (qui occasionnent des tensions entre l'Etat rwandais et l'Etat français), les plaintes pour « complicité de génocide et de crimes contre l'humanité » visant des militaires français déposées par des Rwandais devant le Tribunal aux armées de Paris, etc.

De façon générale, la télévision française ne montre plus pendant cette période de complaisance particulière vis-à-vis de la France officielle pour ses implications dans ce dossier. Certes, il y a des exceptions ; l'émission de Jean-Pierre Elkabbach « Bibliothèque Médicis » du 28 avril 2004 sur France 5 fournissant un contre-exemple particulièrement frappant. Parmi les invités d'Elkabbach figure l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine⁴⁹. Ce dernier explique que la politique de la France au Rwanda au début des années 1990 visait « à empêcher le retour des grands massacres ». Ainsi, si la France appuyait militairement le régime du Président Habyarimana, c'était pour avoir les moyens de peser sur lui politiquement et l'obliger au partage du pouvoir. Une rescapée du génocide, Esther Mujawayo⁵⁰, fait alors remarquer que différents massacres avaient pourtant été commis à cette période par les protégés de la France sans que celle-ci ne réagisse. Une précision qui ennue vraisemblablement Jean-Pierre Elkabbach, dont le commentaire est éloquent : « Bon, on va pas énumérer... » Et lorsque, quelques instants plus tard, Esther Mujawayo entend justi-

49. Hubert Védrine a occupé cette fonction de 1991 à 1995.

50. Esther Mujawayo a publié deux livres avec la journaliste Souâd Belhaddad : *Survivantes* aux éditions de l'Aube, 2004 et *La Fleur de Stéphanie* chez Flammarion, 2006.

fier un emportement bien relatif (elle demeure en vérité calme et mesurée), l'animateur saisit la balle au bond :

« On comprend, après ce que vous avez vécu. Hubert Védrine et Louis Michel [le ministre des Affaires étrangères belge, également présent] le comprennent, je pense. »

Aux responsables politiques belge et français la rationalité, à cette rescapée que sa souffrance égare, l'émotion : Jean-Pierre Elkabbach incite ainsi le téléspectateur à garder ses distances avec les propos d'une femme aveuglée par sa douleur personnelle. L'analyse des responsabilités françaises et européennes dans le génocide n'est vraisemblablement pas du goût de l'animateur⁵¹. La mise en cause des médias non plus. Lorsque Esther Mujawayo critique la façon dont ces derniers ont voulu expliquer ce qui se passait au Rwanda par « les haines tribales d'Afrique », l'animateur s'empresse de défendre cette lecture :

« Oui mais c'est une alternance continue de crimes depuis combien ? Un demi-siècle entre vous, Tutsi et Hutu⁵² ? »

Mais une telle attitude demeure rare. Ainsi, le 13 heures de France 2 du 6 avril 1995 consacre un reportage au travail de la justice internationale, évoquant les génocidaires réfugiés « soit en Afrique, soit dans plusieurs pays d'Europe ». Au procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Richard J. Goldstone, le journaliste demande avec insistance si certains se trouvent en France, avant de poursuivre par cette question :

« Pensez-vous que des gouvernements qui étaient amis à l'époque avec le Rwanda d'autrefois peuvent aujourd'hui vous aider dans votre mission de justice ? »

Une question dont la pertinence est avérée au vu de la lenteur dont la France fera preuve dans le traitement des plaintes déposées

51. Il lui est cependant plus facile d'aborder celles de la Belgique que celles de la France.

52. Cette émission appellerait encore bien d'autres commentaires.

contre des génocidaires présumés⁵³. Et ce journal télévisé ne constitue pas une exception. En 1998, la mise en place de la Mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda occasionne une couverture médiatique qui ne se caractérise pas par une complaisance particulière à l'égard des responsables français de l'époque. Certes, les propos du député Paul Quilès, qui préside la Mission et affirme que « la France n'a rien à voir avec le génocide rwandais qui a été perpétré par des Rwandais », sont relayés. Mais cette conclusion est aussi contestée par des familiers du dossier, tels que le président de l'association Survie François-Xavier Verschave ou l'historien Yves Ternon, que la télévision se donne la peine d'interroger. Une émission du 26 septembre 1999⁵⁴ s'appuie en outre sur le rapport de la Mission d'information parlementaire pour interroger l'action de la France au Rwanda.

Puis, en 2004, à l'occasion de la commémoration des dix ans du génocide, la France est de nouveau mise en accusation, notamment par le président rwandais Paul Kagame. Cela ne suscite pas l'indignation de la télévision française. Au contraire, celle-ci semble plutôt considérer le soutien de la France aux génocidaires comme un fait établi. La mise en accusation peut même se faire précise, comme en témoigne le 20 heures de TF1 du 7 avril 2004, où l'on entend ce commentaire :

« 800 000 Tutsi vont périr sous les coups des machettes et des gourdins hutu avant que la France n'intervienne finalement le 22 juin lors de l'opération Turquoise. Pourquoi nos forces spéciales sont-elles alors accueillies à bras ouverts par les tueurs en plein travail ? Pourquoi les massacres continueront-ils pendant plusieurs jours ? Pourquoi de nombreux génocidaires pourront-ils quitter le pays à la faveur de l'opération française ? Dix ans après, ces questions hantent toujours les esprits. Paris a en fait soutenu jusqu'au bout le régime hutu du Président Habyarimana pendant les quatre années qui précèdent le génocide. Militairement surtout, en conseillant son armée, en fournissant des armes. Il s'agit

53. Cette lenteur vaudra à Paris d'être condamné par la Cour européenne des droits de l'homme.

54. La 25^e heure : « La France au Rwanda : une neutralité coupable », sur France 2.

de maintenir la stabilité d'un gouvernement ami menacé par la rébellion tutsi du FPR. Mais jusqu'où ce soutien est-il allé ? »

Le reportage de TF1 donne ensuite la parole au journaliste Patrick de Saint-Exupéry qui évoque un soutien « jusqu'à la fin du génocide avec [des] livraison[s] d'armes à Goma, des armes qui ont été payées par les Rwandais grâce à des financements venant souvent de banques françaises⁵⁵ ». Une affirmation réfutée dans la suite du reportage par l'amiral Jacques Lanxade, mais sans que cette réfutation soit prise pour argent comptant⁵⁶. De même, la télévision n'abonde pas exagérément dans le sens du juge Jean-Louis Bruguière quand celui-ci demande au parquet de Paris de délivrer neuf mandats d'arrêt internationaux contre des proches de Paul Kagame pour leur implication supposée dans l'attentat du 6 avril 1994, « élément déclencheur », selon un vocabulaire qui prête à confusion, du génocide⁵⁷. La thèse du juge Bruguière est même démontée dans un reportage du 9 juillet 2009 au 19/20 de France 3. On y questionne notamment la crédibilité du « témoin clé » de l'instruction, Abdul Ruzibiza, avant d'indiquer que « le rapport du juge Bruguière est mince. Aucune expertise de l'avion, aucune enquête balistique. Le juge n'est pas allé au Rwanda, pas même pour entendre les dix personnes qu'il accuse⁵⁸ ». Quant au rapport

55. Patrick de Saint-Exupéry a fait plusieurs séjours au Rwanda, avant, pendant et après le génocide. Il y a couvert l'opération Turquoise pour *Le Figaro*. Il est notamment l'auteur de *Complices de l'Inavouable. La France au Rwanda* aux éditions Les Arènes.

56. Jacques Lanxade a été le chef d'état-major particulier du président de la République de 1989 à 1991 et le chef d'état-major des armées françaises de 1991 à 1995. Il évoque l'action de la France au Rwanda dans son livre *Quand le monde a basculé*, aux éditions du Nil.

57. L'instruction du juge Bruguière est considérée par beaucoup comme une contre-offensive de la France face à la mise en accusation de ses responsables politiques et militaires par l'Etat rwandais de l'après-génocide. Pour le journal télévisé de Canal + le 21 novembre 2006, il s'agit d'ailleurs d'une initiative « tout aussi diplomatique que judiciaire », la France « [réagissant] en fait à l'ouverture par le gouvernement rwandais d'une enquête sur le rôle des soldats français dans le génocide ».

58. On peut seulement déplorer, s'agissant de l'instruction Bruguière, le manque de distance critique dont fait preuve le journaliste Jérôme Fritel de l'émission « Le vrai journal » de Karl Zéro, le 16 avril 2006 sur Canal +. Les

de la Commission rwandaise Mucyo, qui met lourdement l'Etat français en cause, il aurait pu être logiquement dénoncé par une information de parti pris comme un simple instrument de propagande de l'Etat rwandais à l'encontre de l'Etat français. Il aurait pu être, aussi, ignoré. Cela n'a pas été le cas : il n'y a pas eu de traitement de faveur de l'instruction Bruguière quant au rapport Mucyo.

Enfin, au mois d'avril 2014, l'entretien accordé par le Président Kagame à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*⁵⁹, dans lequel il évoque un « rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même », ravive les tensions entre les deux Etats. Si l'attitude de Kagame est vivement critiquée lors du 20 heures de France 2 du 6 avril 2014, qui oppose la bienveillance de la population rwandaise à l'égard de la France à l'attitude hostile d'un régime dont il est opportunément rappelé qu'il est « très dur⁶⁰ », le 20 heures de TF1 du 7 avril 2014 choisit, quant à lui, une tout autre approche : il entend éclairer le spectateur sur les « faits » qu'évoque le Président Kagame lorsque, parlant de l'implication de la France dans le génocide, il affirme que « les faits sont têtus ».

En somme, le temps du chauvinisme, qui avait fortement caractérisé la couverture de l'opération Turquoise, semble globalement dépassé. Certes, il y a des exceptions. Mais nul systématisme dans la défense de la politique de la France au Rwanda ne caractérise l'information télévisée dans son ensemble. Pourtant, un retour de l'interprétation « symétrique », voire « tribale », est toujours possible dès lors qu'un intervenant trouve insupportable que la France soit mise en accusation. C'est vraisemblablement le cas de Gilles Martin-Chauffier. Le rédacteur en chef de *Paris Match* est l'un des invités du « 28 minutes » d'Elisabeth Quin du

affirmations d'Abdul Ruzibiza sont prises pour argent comptant. Or, celui-ci se rétractera.

59. Numéro 2778.

60. La population, nous dit l'envoyé spécial Gérard Grizbec, « n'en veut vraiment pas à la France. Quand on parle avec les gens en tout cas, c'est ce qu'ils nous disent. Ils parlent d'ailleurs peu parce que vous savez ici c'est un régime très dur, c'est un régime qui n'admet aucune contestation ». En somme, ils parlent peu, mais ils parlent bien.

11 avril 2014 sur Arte. Soucieux de « marcher sur la pointe des mots parce qu'évidemment les crimes sont tellement épouvantables et le génocide [...] tellement atroce, qu'il faut faire attention à tout ce qu'on dit », le journaliste ne fait pourtant pas dans l'analyse fine. Selon lui, « la France ne doit pas toujours plaider coupable » puisqu'il y a « des coupables de tous les côtés ». Ainsi, « on oublie qu'en 72 il y a eu un autre génocide au Burundi [...] et c'étaient les Hutu qui avaient été tués [...] Ils⁶¹ avaient assassiné le président hutu qui s'appelait Melchior Ndadaye⁶² ». Il y a aussi, précise-t-il encore, le « deuxième » génocide : celui des Hutu pourchassés dans l'ex-Zaïre par le régime de Paul Kagame. Bref, le problème n'est pas celui de la politique menée par la France, mais bien celui de la « cohabitation entre Tutsi et Hutu ». La situation est donc « complexe » et l'analyse, on le voit, tout autant.

La persistance d'une certaine lecture, indépendamment d'un regard critique sur l'action de la France

La volonté de défendre la France pousse logiquement à renvoyer deux parties — auteurs et victimes du génocide — dos à dos et à réactiver cet imaginaire selon lequel les conflits africains seraient assurément plus tribaux que politiques. Mais cet imaginaire ne nécessite pas une volonté de défendre l'honneur national pour s'imposer. Il semble, en effet, toujours imprégner les esprits de nombreux journalistes. Neuf ans après les faits, on parle ainsi sur France 2 de « combats interethniques entre les Hutu et les Tutsi⁶³ »... Et onze ans après, de « violences interethniques⁶⁴ ». En 2014 enfin, c'est d'un « massacre entre ethnies » qu'il est question au journal de TF1 pour qualifier le génocide⁶⁵. Au cours de ces vingt années, il est plusieurs fois question de « folie meurtrière ». Le mot « génocide », s'il s'est imposé, n'est toujours pas compris d'un bon nombre de journalistes pour qui il est un simple syno-

61. A qui renvoie ce « ils »? Vraisemblablement aux Tutsi.

62. Gilles Martin-Chauffier amalgame ici deux périodes de l'histoire du Burundi : Melchior Ndadaye n'a pas été assassiné en 1972 mais en 1993.

63. France 2, 30 mai 2003, Le journal de la nuit.

64. France 2, 24 novembre 2006, 20 heures.

65. TF1, 4 avril 2014, 20 heures.

nyme de « très grand massacre » ou de « très grands massacres », au pluriel. C'est ainsi qu'on peut parler d'un « génocide des Tutsi et des Hutu modérés⁶⁶ » sur Arte le 4 avril 2000. C'est, selon Daniel Bilalian au 13 heures de France 2 du 6 avril 2004, « un véritable génocide [qui] s'opérait au Rwanda entre les deux ethnies qui composent [le] pays ». Isabelle Giordano ne nous dit pas autre chose le 3 octobre 2005 sur Arte⁶⁷ : « Le génocide du Rwanda opposait deux ethnies, les Hutu et les Tutsi. » Et Guillaume Durand non plus le 16 décembre 2005 sur France 2⁶⁸ : « [Il s'agissait d'un] génocide entre les Hutu et les Tutsi. » Mais c'est tout de même « principalement » dans la « minorité tutsi » que le « génocide » a fait « près d'un million de morts⁶⁹ ».

Plusieurs années après les faits, la distinction entre guerre et génocide n'est donc pas toujours maîtrisée. « Le drame du Rwanda c'est [...] l'histoire d'une guerre civile et ethnique⁷⁰. » D'un « conflit » qui a provoqué, « en l'espace de quelques mois, [...] la mort de près d'un million de personnes⁷¹ ». Annick Kayitesi et Jeanne [son nom de famille n'est pas indiqué.], rescapées, sont dites être les victimes « d'une guerre civile », une « guerre qui a [...] déchiré les Tutsi et les Hutu⁷² ».

En somme, le fait que deux ethnies vivent dans le pays (il est rarement question des Twa) semble devoir tout expliquer. La télévision ne sait toujours pas avec certitude, vingt ans après les faits, que Hutu et Tutsi ne sont pas deux ethnies différentes. Il y a dès lors, dans l'esprit d'un certain nombre de journalistes, un fatalisme de l'affrontement : « La question demeure neuf ans après ces massacres : les Hutu et les Tutsi peuvent-ils vivre ensemble⁷³ ? » « La population est divisée en deux ethnies, les Tutsi et les Hutu qui s'affrontent depuis plus de trente ans⁷⁴. »

66. Arte Info. On y précise encore que le « génocide [...] a touché un million de Tutsi et de Hutu ».

67. Emission « Lola ».

68. « Campus », le magazine de l'écrit.

69. TF1, 6 avril 2014, 20 heures.

70. M6, 21 avril 1998, « Les six minutes ».

71. France 2, 15 octobre 1999, « Lignes de vie ».

72. Arte, 3 octobre 2005, « Lola » et France 2, 18 avril 2001, « Ça se discute ».

73. France 2, 28 mai 2003, 20 heures.

74. M6, 22 octobre 2004, « Soyons directs ».

L'antagonisme entre « les Hutu majoritaires » et les « Tutsi minoritaires » est ici présenté comme absolu. Les appartenances sont figées : Juvénal Habyarimana, étant hutu, représentait l'ensemble des Hutu. L'existence d'une forte opposition hutu à Habyarimana est rarement mentionnée, de même les liens qu'elle avait tissés avec un FPR en majorité composé de Tutsi. Le FPR est « la rébellion tutsi⁷⁵ », Paul Kagame le « président tutsi⁷⁶ » : qu'importe que le FPR ait toujours opposé la rwandité aux identités « hutu » et « tutsi » et que des Hutu en aient fait partie. Tout s'explique par ces appartenances ethniques qui, seules, définissent les individus.

Cet imaginaire facilite, à coup sûr, la confusion entre *cause* et *élément déclencheur* du génocide s'agissant de l'attentat dont est victime Habyarimana le 6 avril 1994. En somme : le président hutu est assassiné, les Hutu pensent en toute logique que les Tutsi en sont responsables — car pourquoi des Hutu s'en prendraient-ils au président des Hutu ? — et décident de se venger de ces derniers. Le génocide, encore une fois le mot n'est pas compris, est donc une réaction à l'attentat : « Ce qui a déclenché cette folie meurtrière, la mort du Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana⁷⁷. » Habyarimana « dont la mort avait provoqué le fameux génocide de 1994⁷⁸ ». La mort d'Habyarimana « avait provoqué un effroyable génocide⁷⁹ ».

Cette difficulté à décrire correctement les choses jusque vingt ans après le génocide éclaire cruellement le problème d'une information en grande partie faite par des non-spécialistes travaillant de surcroît dans l'urgence. Cependant, au cours de ces vingt années, d'excellentes choses ont également été produites et diffusées par la télévision française. La qualité de l'information est favorisée dès lors que des personnes qualifiées traitent du sujet ou que les journalistes disposent de temps. A titre d'exemple, la distinction entre guerre et génocide a été faite à diverses reprises à la télévision par des intervenants tels que René Degni-Ségui, Jean Hatzfeld, Catherine Coquio, Annick Kayitesi ou Jean-Christophe Klotz⁸⁰.

75. France 3, 21 avril 1998, Soir 3.

76. Canal +, 16 avril 2006, « Le vrai journal ».

77. France 3, 8 avril 2000, 19/20.

78. TF1, 21 novembre 2006, 20 heures.

79. Canal +, 12 juin 2007, journal télévisé.

80. René Degni-Ségui est l'ancien rapporteur spécial de la Commission des

L'information du mois d'avril 2014 utilise généralement le mot « génocide » à bon escient et la confusion entre cet événement et la guerre n'apparaît presque plus. Le temps peut-être fait son œuvre et impose une meilleure compréhension de ce qui s'est passé.

Responsables politiques et militaires français : des propos peu sérieux

Certaines émissions le montrent : il n'y a pas nécessairement coïncidence entre défense de la politique de la France au Rwanda et lecture « symétrique », voire « tribale », de ce qui s'est passé en 1994. Les conditions de travail des journalistes, leurs préjugés sur l'Afrique et parfois simplement leur manque de rigueur peuvent suffire à expliquer la médiocre qualité de nombre de reportages et de commentaires⁸¹. Le chauvinisme des rédactions ne suffit sans doute pas, cependant, à expliquer la couverture trop peu critique de l'opération Turquoise en 1994 : on ne peut exclure que des connivences particulières entre pouvoir politique et responsables de l'information télévisée, par exemple, y aient aussi joué un rôle.

Toujours est-il que le soutien presque aveugle qui se manifestait alors n'a pas perduré, peut-être parce que la plupart des responsables politiques de l'époque ne sont plus aux affaires. La télévi-

droits de l'homme pour le Rwanda des Nations Unies. Jean Hatzfeld, journaliste et écrivain, a publié au Seuil et chez Gallimard différents livres consacrés aux rescapés et aux bourreaux du génocide : *Dans le nu de la vie* ; *Une saison de machettes* ; *La Stratégie des antilopes* ; et *Englebert des collines*. Catherine Coquio, professeur de littérature comparée, a cofondé en 1997 l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides. Annick Kayitesi, rescapée du génocide, a publié un ouvrage retraçant son parcours, *Nous existons encore*, aux éditions Michel Lafon. Jean-Christophe Klotz, reporter de guerre pour l'agence CAPA, avait accompagné Bernard Kouchner au Rwanda pendant le génocide. Il a réalisé un long métrage documentaire, *Kigali, des images contre un massacre*, ainsi qu'un film de fiction, *Lignes de front*.

81. Le niveau d'approximation auquel on a parfois droit peut être frappant : ainsi apprend-on, le 17 avril 2000, sur Arte que le FPR « a pris le pouvoir à Kigali en 94 en renforçant le régime hutu responsable du génocide ». Le 16 septembre 2009, au même journal télévisé d'Arte, nous apprenons en outre que le génocide a fait « 200 000 morts ».

sion française, en tout état de cause, ne défend plus que rarement la politique de la France au Rwanda. Et sa compréhension du génocide semble progresser. Le décalage grandit en fait entre la qualité de l'information télévisée et les propos de responsables politiques et militaires français qui, pour paraphraser Patrick de Saint-Exupéry, n'ont jamais tenu le moindre début de discours sérieux sur ce qui s'est passé au Rwanda⁸².

L'année 2014 ne fait pas exception. Ainsi, Alain Juppé a pu affirmer le 7 avril au 19:45 de M6 que l'opération Turquoise a permis de préserver « des centaines de milliers de vie ». Pourtant, à en croire Jean-Claude Lafourcade interrogé dans le même reportage, les soldats français ne sont arrivés qu'à « la fin du génocide », ce qui exclut qu'ils y aient participé comme l'affirme Paul Kagame. En juxtaposant les déclarations fantaisistes de ces deux responsables, on parvient donc à cette étonnante conclusion : les soldats français sont arrivés à « la fin du génocide », mais ils ont quand même préservé « des centaines de milliers de vie »⁸³.

Quant au résumé de la situation par Edouard Balladur, le 20 mai 2013 sur France 5, il ne saurait davantage être cité en contre-exemple :

« De quoi s'agissait-il au Rwanda ? D'une guerre civile et on nous demandait d'intervenir pour nous interposer entre les combattants : les Tutsi et les Hutu⁸⁴. »

Face aux violences de deux camps, une impeccable neutralité.

Frédéric DEBOMY

82. Patrick de Saint-Exupéry, Arte, 6 avril 2004, Arte Info.

83. Lesquelles ? Alain Juppé parle-t-il de vies qui auraient été menacées par le FPR ?

84. Dans le cadre d'une émission consacrée à ses relations avec François Mitterrand et inspirée de son propre livre, *Le pouvoir ne se partage pas*.